

Bureau,  
Passage,  
Lemonnier 12.  
10 Centimes le NUMÉRO.

Bureau,  
Passage,  
Lemonnier 12.  
10 Centimes le NUMÉRO.

# LE RASOIN

ENTRÉE INTERDITE  
AUX PÉLERINS QUI ONT  
LES POCHESES VIDES

MA MAISON EST UNE  
MAISON DE PRIÈRES

TIRELIRE

LA CHARITÉ BIEN  
ORDONNÉE, COMMENCE  
PAR LE PAPE

AVIS  
DIEU VOUS RENDRA  
AU CENTUPLE



VEAU EN  
OR MASSIF



A PROPOS DU PÉLERINAGE BELGE A ROME CHEZ LE SUCCESSEUR DES APÔTRES  
Et pendant que l'on porte tout chez cet apôtre là des milliers de frères en Jésus-Christ crèvent littéralement de faim dans les neuf provinces belges.

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## Un bon point

Il est toujours prudent de se méfier des *clichés* surtout quand on parle politique.

Il existe, en cette matière délicate, un tas d'expressions qui sont passées pour ainsi dire à l'état de proverbes et qui ne résisteraient pas en seul instant à un examen sérieux.

Prenons pour exemple ce qui nous vient sans cesse, malgré nous, sur la langue, lorsque nous voulons faire allusion au grand ministre dont M. Bernaert est le chef incontesté.

Pas moyen d'en parler, n'est-ce pas, sans avoir à la bouche les expressions de « gens à la merci du clergé » ou de « serviteurs soumis des évêques. »

Cependant rien n'est plus injustifiable que ces *clichés* si répandus.

Loin d'être « les *potichinelles* du clergé, les *panlins* des évêques etc., etc., M. Bernaert et ses acolytes risquent au contraire contre la prétraile des choses que jamais aucun ministre libéral n'a eu le courage de faire.

Un seul trait suffira pour démontrer la parfaite véracité de ce que j'avance.

Ainsi le cabinet actuel a osé déposer tout récemment un sévère projet de loi, dans le but entr'autres de protéger les petits enfants contre certains abus dont ils étaient impunément l'objet de la part de MM. les curés, depuis un temps immémorial.

Grâce à l'excellente loi dont le gouvernement va sans doute revendiquer avec orgueil la paternité, et qui sera, nous n'en doutons pas, votée par les Chambres, MM. les ecclésiastiques ne pourront plus obliger les enfants de moins de seize ans à les accompagner par tous les temps, tête nue, dans leurs processions, sans être passibles *ipso facto* d'une honnête amende et d'un respectable emprisonnement.

L'article 1<sup>er</sup> du projet est formel sur ce point :

« Tout individu, stipule-t-il, qui fera exécuter par des enfants de moins de 16 ans des exercices dangereux, inhumains ou de nature à altérer la santé, sera puni d'un emprisonnement d'un à six mois et d'une amende de 50 à 250 frs »

L'article 2 est un peu moins sévère mais tout aussi explicite; il est ainsi conçu :

« Tout individu, autre que les père et mère, pratiquant les professions d'acrobate, saltimbanque, charlatan, montreur d'animaux ou de curiosités, directeur de cirque, qui emploiera dans ses représentations des enfants âgés de moins de 16 ans, sera puni d'un emprisonnement de huit jours à trois mois et d'une amende de 26 à 100 frans. »

C'est clair, net et précis; cela ne prête pas à la moindre équivoque. Donc plus d'enfants de cœur, âgés de moins de 16 ans, dans les mascarades et représentations sacrées, sinon 8 jours d'emprison-

nement au minimum, 26 fr. d'amende et les frais, pour Monsieur le curé qui les aurait engagés.

Je ne puis, en ce qui me concerne, que féliciter M. Bernaert de sa courageuse et intelligente initiative. Je le fais avec d'autant plus de plaisir que j'ai eu très-rarement l'occasion jusqu'ici d'accorder des bons points à cette adorable vieille tête de ture d'Onésiphore.

Que l'on ne vienne plus me chanter après cela que les ministres calotins sont les *humbles serviteurs du clergé* ou les *marionnettes des évêques*. C'est de la calomnie, une méchante calomnie, contre laquelle je me ferai toujours un devoir de protester, tant qu'il me restera un souffle de vie.

A. RIGOBERT.

## UNE BELLE CHOSE

Je l'ai toujours dit et je ne cesserai de le répéter : c'est une bien belle chose tout de même que l'avocasserie.

Jamais ceux qui connaissent les ficelles de cette science étonnante ne se montreront embarrassés pour rien.

Donnez par exemple un nègre à blanchir à un fort en gueule du noble corps des avocats, ce sera pour lui un jeu d'enfants de vous prouver par A + B que la peau et l'âme de votre noir ont toujours été aussi blanches que la blanche hermine.

Ces réflexions me sont inspirées par la lecture des comptes-rendus d'un procès qui vient de se dérouler devant la cour d'assises du Brabant et qui a fourni l'occasion à un des maîtres du barreau bruxellois de débiter une plaidoirie aussi épatante qu'admirable... pour les connaisseurs.

Il s'agissait de juger une italienne, laquelle avait trouvé bon d'assassiner un individu dont elle eut voulu faire son mari, dans le but unique de légitimer deux enfants naturels qu'elle avait eu autrefois d'un certain marquis.

L'individu en question refusa, malheureusement pour lui, ces chastes épousailles, et l'italienne s'en vengea en lui serinant à l'oreille un *concerto* complet de révolter à six coups, avec circonstances aggravantes de préméditation et le reste.

J'avoue modestement que j'aurais été assez embarrassé, quant à moi, de trouver des arguments sérieux pour réclamer du jury l'acquiescement pur et simple d'une particulière de l'espèce.

Eh! bien, M<sup>e</sup> Demot, c'est le nom de l'avocat bruxellois qui s'était chargé de la défense de cette douce enfant d'Italie, n'a pas été gêné pour si peu, lui.

C'est tout naturellement et avec la plus grande facilité qu'il a invoqué des arguments irréfutables à la douzaine en faveur de l'élargissement de sa cliente.

Je ne résiste pas à la tentation de reproduire ici pour l'édification de mes lecteurs le résumé de la remarquable plaidoirie de M<sup>e</sup> Demot.

Pour gouverner ce résumé est tiré presque textuellement des journaux bruxellois.

Albertine Deye (c'est le nom de notre italienne), a dit M<sup>e</sup> Demot, est née à la cour de Toscane. Son père, le commandeur Deye, est un cadet des barons de St-Julien.

Sa mère est la nièce du cardinal-comte-archevêque d'Orsi.

Elle a fait ses études dans un couvent du Sacré-Cœur en France.

Elle parle cinq langues et a reçu une instruction supérieure.

Elle a été la maîtresse du marquis de R... elle eut de lui deux enfants.

Elle ouvrit une laiterie et elle prit à son service un sieur Raoul de B, qui se trouvait sans emploi.

Se voyant abandonnée par le marquis, son amant, et repoussée par le monde, elle songea à donner un nom à ses enfants en épousant le dit Raoul.

Mais celui-ci, qui cascadaient ailleurs, refusa.

La pauvre Albertine ne put supporter ce dernier affront et elle tua net celui qui avait refusé sa main et son cœur.

POUR TOUTES CES RAISONS, M<sup>e</sup> DE MOT CONCLUT A L'ACQUITTEMENT DE SA CLIENTE.

Encore un peu, comme on voit, l'éloquent défenseur se serait écrié en guise de péroraison : nous lui fimes après tout en le tuant beaucoup d'honneur.

Mais il a trouvé sans doute qu'il en avait dit assez et il n'a pas voulu aller plus loin.

Le fait est que sa plaidoirie était suffisamment péremptoire sans cela.

Eh! bien, le croirait-on, le jury ne s'est laissé émouvoir ni par la généalogie, ni par les amourettes aristocratiques, ni même par les cinq langues de l'accusée et il l'a condamnée bêtement à 12 ans de travaux forcés.

C'est égal, c'est une bien belle chose que l'avocasserie.

Elle finira tôt ou tard par triompher partout, et les jurys de l'avenir comprendront certainement un jour le suprême bonheur que doit éprouver un homme intelligent, en se voyant assassiner par une femme de bonne famille, qui a un grand oncle archevêque et qui parle cinq langues.

C'est le bonheur que je leur souhaite par dessus le marché. Ainsi-soit-il.

RACAGNAC.

## Nigro notanda lapillo

Je veux bien reconnaître à Monseigneur l'Evêque de Liège, le droit d'organiser des pèlerinages à discrétion, voire même pour le Congo si cela peut faire son bonheur. Je lui concède encore volontiers celui de porter au Vatican, eu égard au dénuement navrant dans lequel se trouve le Pape, la totalité de ses appointements et même de son casuel. Mais un droit que je lui conteste formellement, tant à lui qu'à n'importe quel représentant du Roi, c'est de présenter au Souverain-Pontife l'hommage de ma piété filiale et de ma profonde et inaltérable vénération.

Aussi ma surprise a-t-elle été grande quand j'ai lu dans la pieuse *Gazette* que Monseigneur de Liège s'était permis d'exprimer comme suit dans son adresse au Pape :

« Notre auguste souverain Léopold II faisait déposer à vos pieds l'honneur de sa piété filiale et de sa profonde et inaltérable vénération, et le représentant de sa Majesté ajoutait que *ces sentiments étaient ceux du pays entier.* »

Vous entendez bien, *du pays entier*. Ah! ça de quoi ces gens-là se mêlent-ils? Il n'y

pas à dire : par cet impertinent mensonge ces farceurs ont mystifié la Papauté et je ne puis m'empêcher de réchigner avec la plus vive indignation.

Ne voulant rester à aucun prix sous le coup de cette accusation, qui porte gravement atteinte à ma dignité d'homme civilisé, je me suis décidé à partir d'urgence pour Rome, afin d'aller protester en personne auprès du Souverain-Pontife.

Vous riez. C'est pourtant bien ainsi. Je demanderai une audience au Pape et je lui dirai carrément : « Ecoutes, mon vieux, tu as reçu quelques uns de mes compatriotes, qui ont cherché à te faire avaler que tous les Belges sont des imbéciles.

« Eh! bien, je viens te dire, pour l'honneur de la Belgique d'abord, et ensuite pour que tu te mettes dorénavant en garde contre les subtilités des pèlerinards, que ces radoteurs orthodoxes ont manqué de respect à ton égard en cherchant à te faire gober des blagues d'un calibre démesuré.

« Crois-moi, ma vieille branche, dans leur égoïsme à vouloir s'accaparer le plus possible de tes bénédictions, ces gens-là ont dit le contraire de ce qui existe en réalité.

Si tu veux t'en convaincre, risques un petit voyage chez nous, et tu seras étonné du nombre considérable de Belges dont l'indignation est portée à son comble par les procédés des fanatiques qui recueillent, sou par sou, des centaines de mille francs, pour les remettre entre les mains d'un homme qui devrait montrer l'exemple de la simplicité. »

Tant que j'y serai, j'ajouterai même, histoire de le faire rigoler, que la misère augmente chaque jour chez nous dans des proportions effrayantes et que c'est en conséquence un véritable scandale de voir le successeur des Apôtres conserver, par devers lui, des sommes d'argent qui pourraient venir si efficacement en aide à nos innombrables créves-de-faim.

Vous verrez que cela lui fera un effet boeuf, à ce cher Léon XIII.

PIF-PAF.

## De çà, de là.

**Reconnaissance nationale.** - Savez-vous à combien se monte, en fin de compte, la souscription nationale destinée à élever une statue à la mémoire de Charles Rogier, le plus glorieux des fondateurs de notre indépendance ?

Eh! bien, cette souscription a produit net pour toute la Belgique, 24,119 francs et 24 centimes.

Quand on pense que les organisateurs du pèlerinage belge à Rome ont ramassé, en deux mois à peine, 600,000 francs... pour le Pape, on a certes le droit de se montrer fiers d'être Belges.

\* \*

**Vieille blague.** - « Le gouvernement, dit *Le Courrier de Bruxelles*, compte déposer, au début de la prochaine session, en Novembre, le projet de loi sur la réorganisation de la garde civique. »

Parbleu! On la connaît celle-là! Voilà 30 ans environ que tous les ministères qui se sont succédés au pouvoir nous promettent de « déposer prochainement » un projet de réforme de la garde civique.

Mais le projet promis ne sort jamais de sa

chrysalide et le cabinet se laisse culbuter sans s'être occupé le moins du monde de la garde civique.

Franchement la plaisanterie devient un peu surannée.

Il faudra absolument que le grand ministère cherche autre chose..... pour nous amuser.

\*\*\*

**Chronique des brevets.** — Je vois figurer dans la nomenclature officielle des brevets d'invention accordés par arrêtés ministériels, un sieur X<sup>m</sup> de Herstal « pour un nouveau four industriel. »

Avec cela que le besoin d'une invention semblable se faisait vivement sentir !

Il y a eu tant d'entreprises industrielles qui ont fait un four complet depuis quelques années, que je ne saisis pas du tout, pour ma part, la nécessité d'un nouveau four de l'espèce.

Je préfère de beaucoup par exemple le brevet accordé à un sieur X<sup>m</sup> de Limbourg « pour modifications apportées aux appareils diviseurs. »

Voilà au moins une invention dont les brouillons diviseurs du libéralisme bruxellois pourront peut-être faire leur profit.

\*\*\*

**Politique de courtoisie.** — La Meuse publiait vendredi dernier, un élogieux article nécrologique d'une quinzaine de lignes à l'occasion de la mort d'un révérend père jésuite, décédé en odeur de sainteté, (naturellement) dans un couvent de cette ville.

Bon ! Voilà les journaux libéraux qui vont faire la besogne de la presse orthodoxe à présent.

Il ne manquait vraiment plus que cela !

Comment voulez-vous que les électeurs indécis ne se mettent pas à rire aux éclats lorsqu'on s'aviserait de leur parler avec mépris « du parti des jésuites », après qu'on s'est empressé de faire l'éloge funèbre de tous les révérends de l'ordre de Loyola qui viennent à trépasser.

Une belle institution tout de même que la politique de courtoisie !

\*\*\*

**Militarisme paternel.** — On lit dans la Gazette de la Croix :

« La sévère éducation militaire que l'on donne aux princes Guillaume, Frédéric et Albert, fils du prince impérial, excitent vivement l'intérêt. Le prince Guillaume, qui a six ans et qui est le plus âgé des enfants, a, en sa qualité de futur héritier de trône, le droit de donner des ordres à ses frères. Dès que son père entre dans sa chambre, ou quand les enfants se rendent auprès de leur père, il leur lance le mot du commandement : « En rang » et aussitôt les trois petits princes se mettent sur un rang, suivant l'ordre de leurs tailles et, se tenant droits, attendent que leur père les salue. »

Il est possible que ces parades enfantines excitent vivement l'intérêt chez certains toqués d'Outre-Rhin.

Mais, en ce qui me concerne, elles ne parviennent qu'à exciter... mon hilarité.

Je ne pourrais jamais penser sans pouffer de rire à ce futur empereur qui oblige ses enfants, des moutards de 3 à 6 ans, à jouer au soldat pour tout de bon, sous son paternel commandement.

Quant aux enfants, je les plains bien sincèrement.

\*\*\*

**Une mauvaise plaisanterie.** — On télégraphie de Rome, 22 Avril, au Journal de Bruxelles :

« Ce matin, à 8 heures, dans la salle des Béatifications, le Pape a dit la messe basse pour les Belges, qui y assistaient très nombreux. Une enceinte spéciale était réservée au fond aux Polonais. »

Une place d'honneur réservée par le Pape aux Polonais ! et ce dans la salle des Béatifications !

Voilà certes une délicate attention dont doivent être fiers tous les amateurs de béatitudes alcooliques ou vinicoles.

Moi, j'avoue bien sincèrement que pour ma part je ne m'attendais pas à cela.

Est-ce que, sacrilège, le Saint-Père serait, lui aussi, un amateur distingué ? Dans ce cas tout s'explique.

\*\*\*

**Le pavé de l'ours.** — Un cercle clérical quelconque de cette ville offrait dimanche une grande soirée dramatique à ses intelligents sociétaires.

La pièce de résistance du programme se composait d'un drame intitulé : *L'Avocat meurtrier*.

L'histoire sans doute de l'ex-avocat indépendant qui nous a quittés si prématurément... pour s'en aller rêver sur les bords de la Seine aux douceurs confortables de la pistole de Mons.

Oh ! Gustave, tu ne t'attendais probablement pas à être tiré en bouteille dramatique par tes bons amis, les cléricaux ?

\*\*\*

**Vent du Nord.** — On télégraphiait l'autre jour de La Haye au Journal de Bruxelles, que le nouveau cabinet se composait d'anti-révolutionnaires et de catholiques.

Qu'est-ce à dire et pourquoi cette distinction ?

Est-ce que par hasard nos intelligents voisins du Nord considéreraient les catholiques comme des révolutionnaires ? S'il en est ainsi, et puisque c'est du Nord que nous vient aujourd'hui la lumière, les petits Belges ne feraient pas mal de partager la manière de voir des Néerlandais à cet égard.

\*\*\*

**Dieu vous le rende.** — Comme il fallait s'y attendre, ce n'est pas avec les mains vides que les cagots Belges et Français, qui pèlerinent en ce moment à Rome, se sont mis en route.

On mande en effet de la Ville Eternelle (!) au *Matin* :

« Le pèlerinage belge a apporté au Pape une somme de six cent mille francs. Un prêtre français lui a remis un million.

Il a été créé camerier et monseigneur. »

Camérier et monseigneur en échange d'un million ! j'te crois, mon vieux !

Que quelqu'un essaye seulement de m'apporter 500,000 balles, à moi !

Je me laisse pendre, avec le chapelet du R. P. Boom, si je ne le crée pas d'emblée excellence et majesté.

\*\*\*

**Ohé Ernest !** — Le tribunal correctionnel de Paris a condamné cette semaine à l'emprisonnement quelques champions du général Boulanger qui avaient témoigné leur enthousiasme d'une façon un peu trop brutale.

L'après une correspondance parisienne d'un journal bruxellois, tous ces gens sont, ou bien des repris de justice, ou d'ignobles personnages de mœurs infâmes.

Le brave général soutenu par des souteneurs, quoi ?

Ce cher Ernest ! Quand je vous disais que bientôt plus rien ne manquera à sa gloire !  
BRICOLEUR.

## SEUL.

Allez vous égarer dans les grands bois discrets  
Où la lune se joue à travers le feuillage,  
Où l'onde et le roseau, dans le plus doux langage,  
Se disent tout bas leurs secrets.

Vous que le bonheur guide, allez chercher le frais  
A travers les sentiers fleuris. L'âme charmée,  
Aspirez les parfums de la nuit embaumée,  
Et buvez l'amour à longs traits.

Moi, je vais regagner ma demeure isolée,  
Seul, dans l'ombre évoquant le beau temps des amours,  
Car aujourd'hui je pleure et je songe toujours  
A celle qui s'est envolée.

L. G.

## Revendication Bacchique.

Encore un abus à signaler.

Les vérificateurs des poids et mesures ne sont-ils pas tenus d'examiner les récipients des cafés qui débitent des boissons au litre.

Dans certains établissements le  $\frac{1}{2}$  litre est coté 33 centimes, le  $\frac{1}{4}$  de litre affiché : 20 centimes.

Or, demandez un  $\frac{1}{4}$  de litre : on vous servira une consommation dans un verre minuscule qui contient au plus  $\frac{1}{8}$  de litre.

Que les cafetiers servent des bocks et des ballons de grandeur microscopique, c'est leur droit. Mais quand ils vendent à la mesure, il n'est que juste, semble-t-il, que celles-ci soient soumises à la vérification comme cela se passe chez les négociants des autres catégories.

Qu'en pensent les autorités que la chose concerne ?  
UN SOIFFARD.

## Les Liégeois à l'étranger.

Nous avons déjà eu l'occasion de relater les éclatants succès remportés cet hiver par notre concitoyen M. Delvoye, au théâtre d'Angers.

M. Delvoye se trouve en ce moment à Orléans, où il n'est pas moins fêté que dans son ancienne résidence.

La reprise de *Rigoletto* notamment lui a valu un véritable triomphe.

Le *Republicain Orléanais* constate à ce propos que M. Delvoye a interprété le rôle principal de l'œuvre de Verdi avec un talent de chanteur et de comédien, avec une verve et une émotion dignes d'un grand artiste.

« J'appelle en témoignage, ajoute notre confrère Orléanais, tous ceux qui étaient au théâtre mardi, tous ceux qui ont encore dans l'oreille le morceau du deuxième acte : *Veille, ô femme*, tous ceux qui ont encore présent à l'esprit le troisième acte, d'un développement si dramatique, d'une émotion si poignante. M. Delvoye a été rappelé deux fois avec des trépignements, et en vérité il méritait ce succès. »

Nous sommes heureux d'enregistrer une fois de plus ici les nouveaux et brillants succès de notre sympathique compatriote et nous l'en félicitons de tout cœur. X.

## Théâtre du Gymnase.

La Direction du théâtre du Gymnase passe aux mains de M. Teillet, un ancien artiste de ce théâtre.

M. Teillet s'est adjoint, en qualité d'administrateur-général, M. Nerissant, l'excellent premier rôle, si apprécié au Théâtre Royal pendant la campagne qui vient de finir.

Il aurait été impossible, pensons-nous, de faire un meilleur choix.

La nouvelle direction se propose d'inaugurer dignement la saison. Elle annonce en effet pour le mois de la foire une série de représentations du *Tour du Monde*, la pièce au succès légendaire.

Ce sera certainement un heureux et fructueux début. X.

## Bibliographie.

Nous venons de recevoir le treizième annuaire, publié par le cercle littéraire et dramatique : *Le Caveau Liégeois*.

Nous l'avons lu avec le plus grand plaisir.

Outre une intéressante notice historique sur le *Caveau Liégeois*, il renferme quelques belles poésies françaises de MM. A. Clesse, G. Stanilaus et Karl Grun, ainsi qu'un grand nombre d'excellentes *pasquaites* et *chansonnettes* wallonnes de MM. J. Willem, H. Baron, A. Winands, T. Bury, V. Cornet, J. Bure, F. Bauwens, T. Brahy, enfin de M. H. Bonhomme, de Verviers.

## Pensées

Demander de l'amour à certaines femmes, c'est demander son poids à un épicier.

+

L'amour change de nom avec les âges : à 18 ans il s'appelle Aspiration ; à 20 ans, Réverie ; à 25, Exubérance ; à 30, Regret ; à 60, Souvenir.

+

Deux grandes avenues conduisent au cœur de la femme : Vanité, Cupidité. Qui entre par la première sort d'ordinaire par la seconde.

+

L'illusion est une aile d'or et d'azur ; elle laisse une plaie lorsqu'on l'arrache.

+

La parole a été donnée à la femme pour tromper l'homme.

+

Poursuivre la possession morale d'une femme sans cœur, c'est faire, avec les ongles et les dents, l'ascension de l'Himalaya, pour cueillir au sommet... une ortie.

+

Chez les natures sentimentales, la raison est une plante aquatique qui ne croît que lorsque le bassin du cœur est rempli de larmes.

+

Offrir à un amant des diversions féminines, c'est offrir de la choucroute à un homme qui a une indigestion de foie gras.

+

Aimer une mauvaise femme, c'est attacher son cœur à la queue d'un chien hargneux qui, après l'avoir bien entraîné à travers les rues et les ruisseaux, le déposera un jour, tout pantelant, sur le pavé.

+

Dans beaucoup de liaisons galantes vous voyez un galant homme et une femme galante accouplés contre toutes les lois de l'harmonie morale.

+

Demander de la reconnaissance à une femme c'est demander misericorde à un tigre qui vous tient sous sa griffe.

UN BALANÇÉ.

VILLE DE BRUXELLES

GRANDE FOIRE

AUX

CHEVAUX

qui aura lieu le 27 JUN 1888

AUX BOULEVARDS DU MIDI & DE L'ABATTOIR

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de Bruxelles fait connaître aux éleveurs et marchands de chevaux que le Conseil communal a décidé l'institution d'une Foire, dont l'inauguration aura lieu le 27 Juin 1888, après la clôture du concours international de chevaux.

Nombreuses primes de 500 à 100 francs. Les opérations du jury commenceront à 10 heures.

Les hangars existant sur les boulevards seront mis à la disposition des vendeurs.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE  
ET LITHOGRAPHIQUE

J. DAXHELET

PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

# TYPES ECCLÉSIASTIQUES



Le séminariste

A quoi une tête poétique comme celle la pourrait-elle bien rêver.



Le vicaire

Petit poisson deviendra grand, pourvu que Dieu lui prête vie.



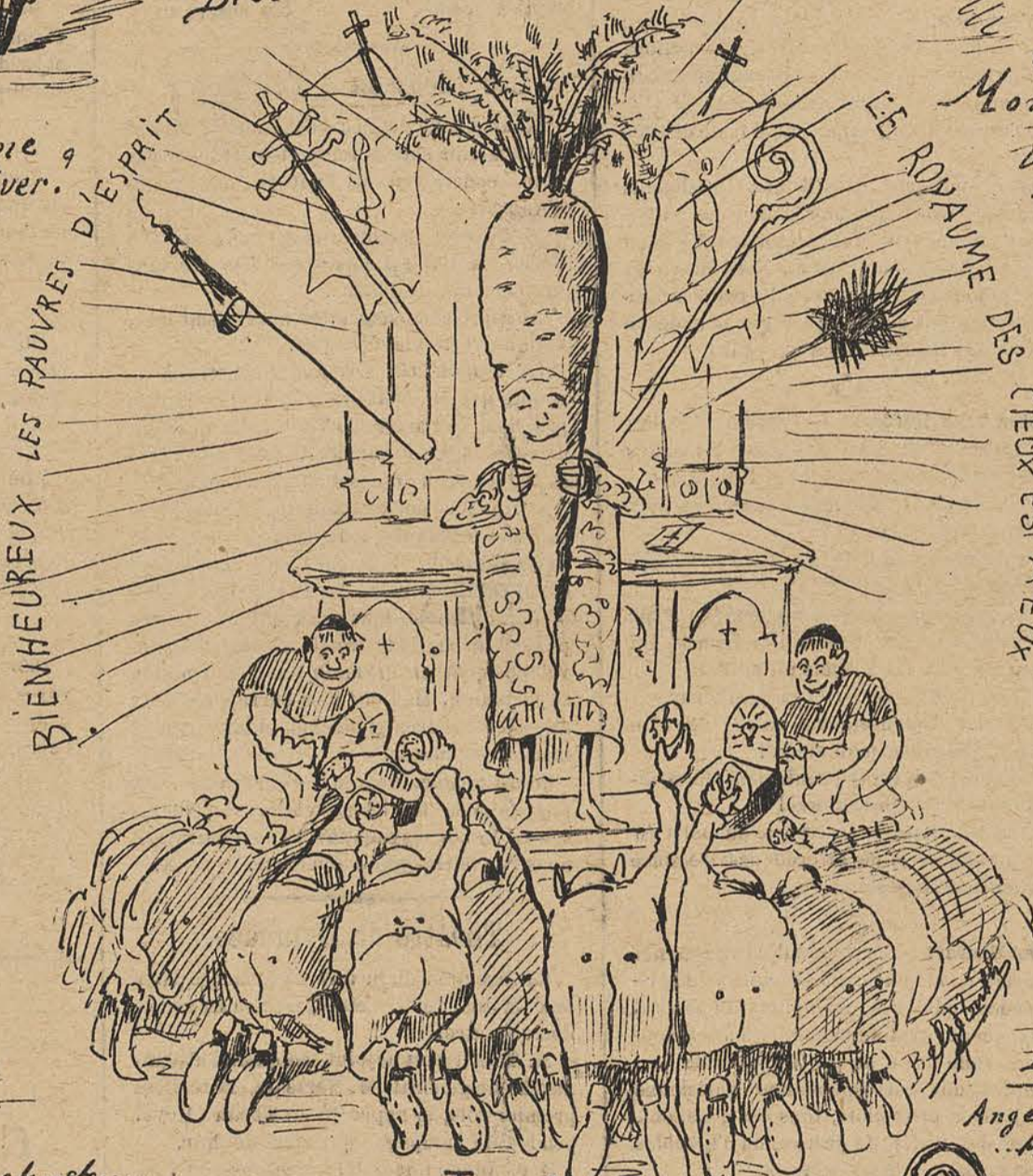
Monsieur le Curé

Un homme généralement très-versé en sciences théologiques et viticoles.



Le confesseur à la mode

Enfant chéri des grandes dames et... et...



Les fidèles

Le produit le plus étonnant de la civilisation... ecclésiastique.



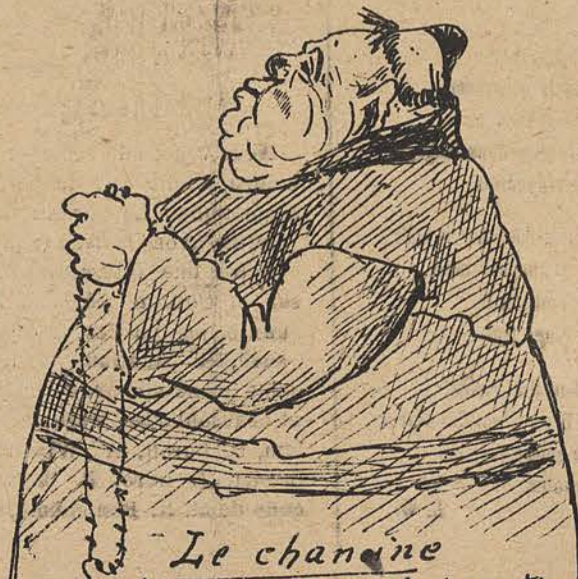
La curée

Angesipon... Mais chut! n'insistons pas.



Le prédicateur fort ténor

Admirablement doué pour faire... peur aux moineaux



Le chanoin

Al toujours fait l'admiration des chancutiers



Monseigneur!

Devant lui tous les genoux se plient sur la terre... dans le ciel et dans les enfers